

Réunion du Conseil municipal, séance du 15 juin 2012

Présents : Alain Delhoume, maire, Jean-Paul Mariaud, Serge Roux, Bernadette De Angéli, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floch, adjoints, Véronique Barinotto, Séverine Desbourdelle, Joëlle Duquéroix, Jean-Paul Gadaud, Jacques Guy, Lionel Guillot, Jean-Michel Lévêque, Patricia Lansade, Christian Principaud, Sylvie Tête-Léonard, conseillers.

Excusé : Rémy Goursaud Absent : Thierry Fournier.

David Puigrenier participe également à cette réunion.

Bernadette De Angéli est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Tirage au sort des jurés d'assises

En Présence de M. Saintonge, adjoint à Veyrac, il est procédé au tirage au sort des personnes qui seront proposés pour figurer sur la liste des jurés.

Pour Saint-Gence ont été tirés au sort : Ponchet Cédric, Corazza Corinne, Gravy Jean, Camporesi Dominique, Blouin Aurélie et Dufour Laurie.

Déclaration du Maire

En ouvrant la séance, M. le Maire rappelle les nombreux travaux effectués durant ce premier semestre. Il insiste notamment sur la première que constitue la réalisation en régie avec Verneuil des travaux sur la route des Cadophies. C'est une réussite compte tenu de la qualité du travail effectué.

La coupe du bois forêt Lenfant a pu enfin être terminée.

Les travaux de constructions des pavillons HLM ont été réceptionnés et les logements vont être prochainement occupés. Les attributions ont été faites et trois logements attribués à des habitants de la commune.

En ce qui concerne le personnel, il faut se féliciter de la manière dont les emplois du temps des agents des écoles et du restaurant scolaire ont pu être modifiés pour une meilleure répartition des tâches et une plus grande efficacité.

Enfin il a été procédé au recrutement d'un contrat aidé pour renforcer le secrétariat, Françoise Kaibi.

Compte rendu du Conseil du 23 avril 2012

En l'absence d'observation, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des commissions

Commission voirie urbanisme du 9 juin

Programme 2013 de travaux routiers

La commission s'est rendue sur le terrain pour examiner les travaux effectués en régie et en atelier avec Verneuil en mai-juin, qui sont terminés sur la voie allant

de Senon aux Cadophies : réalisation de poutres de rives (20 000€) + revêtement en enrobé compomac (70 000€) financés par l'agglo en dehors de l'enveloppe enveloppe agglo 2012. Un jus de finition sera appliqué sur la chaussée de cette voie en 2013.

La visite s'est poursuivie pour examiner les travaux de génie civil :

- le pont de Vauzelle où la commission suggère de mettre en place des jardinières, avec le concours l'association **Rêves de fleurs** et des habitants de Vauzelle ;

- l'aqueduc des Verdiers est terminé et les glissières de sécurité en bois sont posées.

- fin 2012, commenceront les travaux de réfection de l'aqueduc du Boschaudérier (études hydrauliques et dossier loi sur l'eau en octobre) et la restauration du pont de Chevillou (rejointoiement) ainsi que le renforcement des murs de soutènement de la voie allant de la route de Vauzelle au pont

- la commission a constaté l'état dégradé de la chaussée dans le secteur du Theil, de la Ribière du Theil et sur les voies allant de Bondy aux Francines et de Bondy aux Chézeaux.

- aux Monts et sur la route des Monts aux Charriers, le réseau d'assainissement collectif est terminé ; la chaussée a été goudronnée provisoirement, elle sera refaite après enfouissement des réseaux aériens et elle est actuellement parfaitement carrossable.

- la pompe de relèvement des eaux usées est en cours d'installation et les premiers raccordements d'eaux usées sont prévus pour octobre 2012.

- aux Charriers des lampadaires supplémentaires ont été ajoutés pour éclairer une partie de l'allée de la Croix des Charriers.

- les travaux de mise en place du collecteur d'eaux pluviales des Charriers ont débuté depuis l'aval, près de la station de traitement des eaux usées, et ils progressent en direction du village. La partie basse du collecteur pluvial, traitée en gros diamètre et avec les aménagements hydrauliques nécessaires, jouera le rôle de bassin tampon souterrain écrêteur de crues et régulateur du débit de fuite, permettant d'éviter le ravinement du talweg lors des épisodes de précipitations concentrées.

Le Conseil se félicite de la bonne réalisation des travaux prévus dans le calendrier défini.

Le programme de travaux routiers inscrit au budget voirie de Limoges-Métropole pour 2012 a été modifié suite à des coûts réels supérieurs au chiffrage initial :

- tranche 1 des Charriers (de l'entrée du village, allée des Charriers, au futur rond point du carrefour allant aux Monts) 112 000€ au lieu de 70 000€) ; aux Francines 87 300€ au lieu de 50 000€ ;

- à la Celle et aux Cireigeaux : 27 000€ au lieu de 23 000€.

- Reste 20 000€ inchangés pour le point à temps.

Les travaux concernant la voirie des Francines sont reportés au printemps 2013 (87 300€) et la commission propose d'y ajouter et de retenir pour réalisation en 2013: la 2ème tranche des Charriers, la tranche 3 des Cireigeaux et de faire chiffrer une première tranche de travaux à la Ribière du Theil. Hors budget agglo seront réalisés en régie et en atelier avec Verneuil, des travaux route de Bondy et Chemin de l'Oppidum (traitement des eaux fluviales).

Le Conseil est satisfait du respect des engagements de la part des services de Limoges-Métropole. Il valide les priorités définies pour la fin de 2012 et 2013.

Marché voirie du lotissement de la Gagnerie

Le marché comprenait une tranche ferme : trottoirs bicouche + caniveaux et bordures béton + reprofilage du support GNT + fourniture et mise en place d'enrobés + création de la chaussée neuve et réfection et gestion des eaux pluviales de surface. Il comprenait aussi deux options :

option 1 : création d'une raquette de retournement au parking (face au terrain non bâti, futur HLM-OPHLM)

option 2 : prolongation de la rue de l'Emporium jusqu'à la rue Anatole France, (devant les HLM-ODHAC récemment construits).

L'estimation du marché : tranche ferme + options était de 372 285€. Suite à l'appel d'offres et après vérification du respect de toutes les clauses du marché par les services de Limoges-Métropole, la commission d'appels d'offres du 7 juin a retenu l'offre de l'entreprise SACER pour 259 700€ TTC, soit 26,35% de moins que l'estimation du service de l'Agglo.

Le Conseil retient ce choix et, compte tenu de la faible différence entre le montant des travaux inscrits au budget pour la seule tranche ferme et la proposition globale SACER (tranche ferme+ options), décide de la réalisation de la totalité du marché voirie de la Gagnerie en une seule opération. Travaux prévus en septembre 2012, pour une durée de 8 semaines.

Zonage d'assainissement

Suite à une rencontre avec les services de l'Assainissement Collectif de Limoges-Métropole, en présence du

bureau d'études en charge de la révision du zonage d'assainissement, une modification de nos priorités a été proposée, en vue d'intégrer les zones 1AU et 2AU du Peyrat (terrains situés de part et d'autre du CD 128, direction Limoges, entre Puy Boursaud et la déchetterie).

Cette opération serait désormais classée priorité 1 ; elle va être analysée, ainsi que la capacité d'absorption de la lagune par une étude de cette zone qui pourrait débuter en 2014.

Pour le Boschaudérier qui ne serait plus une priorité, compte tenu du très petit nombre de cas difficiles non résolus, il a été demandé d'étudier la mise en place d'aides financières spécifiques (Agence de l'eau, Limoges Métropole, autres...) pour installer des filières d'assainissement compactes, certes plus onéreuses que l'épandage classique, mais qui éviteraient les frais conséquents engendrés par la mise en place d'un réseau collectif et d'une station de traitement. Les services juridiques de Limoges-Métropole seront consultés pour examiner la faisabilité de telles opérations.

Notre priorité n°2 devient le village du Theil, que le zonage en cours prévoit de réaliser en 3 tranches, avec un bassin de traitement situé en rive gauche du Glanet, en bordure de la route :

- Tranche 1 : vieux village en amont du Moulin du Theil,
- Tranche 2 : réseau en direction du Conservatoire des Espaces Naturels,

- Tranche 3 : montée du Theil jusqu'au chemin du Plounty.

Le Conseil valide ces priorités et demande à Limoges-Métropole de programmer ces travaux.

Le Conseil constate des retards dans les raccordements des maisons d'habitation sur le réseau d'assainissement collectif de La Châtre et s'interroge sur les dysfonctionnements du bassin de roseaux qui semble être provoqués par le manque d'effluents. Il demande que Limoges-Métropole nous fasse connaître, de manière générale, les personnes qui ne seraient pas encore raccordées afin de les relancer, le délai pour effectuer les branchements étant dépassé.

Il est rappelé que désormais l'étude d'assainissement non collectif doit se faire en même temps que l'élaboration de la demande de permis de construire et qu'un certificat de conformité est à fournir en cas de vente.

Participation pour le financement de l'assainissement collectif

A compter du 1er juillet 2012, la participation pour le financement de l'assainissement collectif a été instituée et va se substituer à la participation pour raccordement à l'égout. Pour les immeubles existants non encore raccordés, Limoges-Métropole qui détient la compétence, envisage de limiter le coût supplémentaire aux seuls frais de gestion (100€).

Marché hebdomadaire

Le marché du mercredi fonctionne assez bien pour les commerçants proposant de l'alimentaire ; le Conseil décide de ne pas fixer un prix de place dans l'immédiat et de réexaminer cette question si le marché se pérennise. Une borne pour branchement électrique sera installée (coût 1100 €) ; elle servira aussi pour les manifestations (fête de l'été,...).

Journées Gauloises et baptême du groupe scolaire

Le Conseil valide la proposition de la commission de retenir pour la dénomination du groupe scolaire : « Les Enfants des Lémoivices » ; une plaque sera dévoilée lors de l'ouverture des journées gauloises, le 23 juin à 10 heures.

Zone 2AU de la Châtre

Le Conseil a déjà validé le fait, compte tenu des priorités en matière d'urbanisme, de prendre en charge la réalisation de l'étude de faisabilité (coût autour de 15 000€) de manière à sortir de la situation de blocage (deux propriétaires n'étant pas d'accord pour financer l'étude). **Par un vote à l'unanimité, moins trois abstentions, le Conseil rappelle que la contre partie demandée à tous les propriétaires sera un remboursement de leur quote-part, au plus tard lors de la vente de leurs terrains. Dans l'attente, ils devront à minima s'engager à ne pas faire obstacle à l'urbanisation en acceptant le passage éventuel des réseaux.**

Projet de restructuration de la Halte garderie

Le chiffrage du projet par l'architecte dépasse largement le budget prévisionnel établi par l'ADAC, qui n'avait pas pris en compte la différence de niveau de 50 cm entre les deux bâtiments avec des conséquences techniques et financières importantes : rehausse de la toiture et des planchers pour mise à niveau et renforcement de la charpente pour répondre aux normes sismiques. A notre demande, l'architecte a retravaillé le projet pour en diminuer les coûts en réduisant la qualité esthétique et en revoyant certaines solutions techniques. **Le Conseil souhaite avoir connaissance de l'avant projet détaillé et des estimations de prix qui en résultent pour apporter une validation définitive au projet.**

Afin de réduire les coûts, on pourrait envisager d'effectuer en régie les travaux de démolition et plus tard réaliser la construction des parkings, des murs de soutènement en pierre et la mise en place des végétaux et des clôtures.

Projet de cabinet médical

L'étude du projet d'installation d'un cabinet médical et para-médical sur Saint-Gencel à l'initiative de Mme le

docteur Isabelle Lorget, se poursuit sur les 600 m² de terrains situés à proximité de l'ancienne poste et ancienne maison des jeunes, actuel bâtiment mis à disposition des aînés.

Projet de constructions de logements sociaux par l'OPHLM

L'OPHLM a informé la commune que rien n'était prévu en 2012 à Saint-Gence, et que les projets pour 2013 n'étaient pas connus suite à la réduction des aides au logement social décidées sous le gouvernement Sarkozy. L'OPHLM envisage une programmation probablement en 2014 ou plus tôt, si une nouvelle politique d'aide au logement social voit le jour.

Le Conseil souhaite qu'une décision puisse intervenir pour 2014.

Chemins PDIPR

Suite à la mise en place de panneaux avec fléchage en couleur jaune, sur nos itinéraires de randonnées et de VTT SG 11 et SG 25, un manque de lisibilité et une confusion possible avec nos sentiers inscrits au PDIPR est apparue dans le secteur de la forêt communale. Une concertation entre la mairie de Saint-Gence, l'Agglo Limoges Métropole, le Conseil général et la Fédération française de randonnée pédestre a eu lieu pour résoudre ces problèmes de balisage. A cette occasion, il est apparu opportun, et probablement sous réserve de quelques modifications, d'envisager d'intégrer dans le PDIPR notre itinéraire SG25, car il manque d'offres d'itinéraires PDIPR « longs » proposés pour la randonnée à proximité de Limoges.

Le conseil demande que les plans de chemins puissent être mis sur notre site internet.

A2CNET

Suite à des interventions de la municipalité et sans attendre la mise en forme définitive de la convention en cours d'analyse par les services juridiques d'ERDF et autorisant d'autres opérateurs à utiliser les poteaux électriques, un relais WIMAX- A2Cnet va être implanté sur le poteau EDF à la Ribière du Theil. **Le Conseil se félicite que l'acharnement et de la constance avec lesquels la municipalité a défendu ce projet afin de trouver des solutions aux zones d'ombre ADSL et Wimax.**

DIVERS

Pour des raisons de sécurité, il faut prévoir d'installer une nouvelle porte à la buvette de la salle polyvalente pour un coût de l'ordre de 3 000€. Les travaux de réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente pourront se faire en fin d'année selon le planning de réservation de la salle.

Le Conseil donne son accord.

Un problème lié à l'affaissement de chaussée est si-

gnalé à la Lande, ainsi qu'une portion de voirie à traiter en point-à-temps à Senon.

Commission des finances du 11 juin 2012.

Point sur la situation budgétaire au 31 mai

A noter, et à la demande de la trésorerie, une petite modification de la répartition des résultats 2011, concernant la prise en compte d'une valeur de patrimoine. Cela se traduit par une augmentation de 22 577 € des excédents 2011 sur le budget de fonctionnement et une diminution équivalente de l'excédent reporté en recettes d'investissement. Il s'agit d'opération d'ordre qui n'a pas d'impact.

En fonctionnement :

En recettes, les montants de la Dotation de Solidarité Rurale et de la Dotation de Péréquation sont en diminution de 22 000€. On peut espérer en compensation une légère augmentation des remboursements de salaires des personnels (absence pour maladie) et des remboursements de Limoges-Métropole (voirie).

En dépenses, comme on a adopté un budget très serré, nous n'avons pas de marges pour financer les augmentations qui arrivent en cour d'année. On est également très contraint et sans marge sur les dépenses de personnel. Il faut attendre septembre pour avoir une vision plus définitive.

En Investissement :

Le fait qu'on n'ait pas encore vendu l'ancienne école produit un manque à gagner de 25 000€ non compensé. En contre partie, on peut espérer un moindre coût de l'enfouissement des réseaux aux Charriers (-30 000€) mais le solde de l'école maternelle est un peu supérieur aux prévisions.

La conséquence d'un déséquilibre sur ce budget serait le report de certaines opérations sur 2014.

En ce qui concerne l'agrandissement du Multi-Accueil, la hausse devrait être de l'ordre de 80 à 90 000€ Cette augmentation n'a pas d'effet sur le budget 2012 mais, dans la mesure où l'on souhaite se limiter à un emprunt de 100 000€ en 2013, il devra y avoir un report d'une plus grande partie des travaux sur 2014.

Sur le budget de la Gagnerie, le coût des travaux de finition est conforme aux prévisions avec la prise en compte de la variante qui intègre la totalité de la voirie (+ 9 000€). Par contre la vente des terrains devient une nécessité absolue pour éviter des problèmes de trésorerie.

Il convient de relancer un publicité massive.

Il faudra ouvrir une ligne de trésorerie pour les travaux de la Gagnerie.

On aura également intérêt à lancer la consultation pour notre emprunt pour le Multi-Accueil fin 2012 tant que les taux sont faibles avec une possibilité d'étaler dans

le temps l'utilisation des fonds.

Sur proposition de la commission, le conseil décide de limiter la décision modificative aux seuls éléments de rectification déjà intégrés.

Tarifs communaux

Il avait été envisagé une augmentation plus substantielle des tarifs de la garderie pour tenir compte de l'aménagement des activités périscolaires. Ces dernières ne devant pas subir de modifications sensibles à la rentrée, il est proposé de s'en tenir comme pour les tarifs du restaurant scolaire à une hausse de l'ordre de 2% par rapport aux tarifs 2011.

cantine			
	2012	2013	%
Forfait	88,40	90,15	1,98%
Ticket	2,66	2,71	1,88%
garderie			
Forfait 1er enfant	23,00	23,45	1,96%
Forfait enfant supp.	11,45	11,65	1,75%
Journée	2,32	2,37	2,16%

Situation de Patricia Floch

Cette dernière, compte tenu d'un montant de retraite très inférieur au montant estimé, demande une réintégration pour pouvoir atteindre les 15 ans d'activité validée. Il lui manque 10 mois. C'est la modification, en 2011, des règles de calcul pour percevoir le minimum garanti qui est la cause de cette confusion. **Après une longue discussion, le Conseil à l'unanimité a décidé de privilégier la recherche d'une réintégration dans une autre structure. Dans le cas où cela ne pourrait aboutir dans le mois qui vient, une reprise d'activité dans la commune, en substitution d'un contrat aidé, sera mise en œuvre et le Conseil aura à décider en septembre des mesures d'économies compensatoires.**

Commission des affaires scolaires du 13 juin

Point sur les conseils écoles

En élémentaire, les élèves travaillent sur la fête gauloise de juin 2012, ils ont suivi plusieurs ateliers «fabrication de boucliers», entraînements et manoeuvres d'une armée gauloise ...

A la rentrée, l'effectif des élèves serait de l'ordre de 144. Il y aura plusieurs classes à deux niveaux. Avec les dernières attributions de logements HLM, de nouvelles inscriptions sont prévues. La répartition définitive ne se fera que quelques jours avant la rentrée.

En maternelle, les effectifs pour la rentrée seraient : 12 «très petits», 4 nés en 2010, 36 en 2009, 25 en 2008

et 25 en 2007

Soit un total de 98 enfants pour 4 classes.

La liste de la répartition des enfants dans les classes sera affichée le 3 septembre avec une rentrée échelonnée sur deux jours les 4 et 6 septembre pour les petits et tous petits.

Pour les nouvelles familles, une visite de l'école maternelle est prévue le 16 juin à 10 h 30.

Quelques activités :

- Exposition sur le thème de l'eau où la municipalité est conviée

- Visite de l'école élémentaire prévue le 25 juin pour les grandes sections de maternelle

- Possibilité de mettre des couteaux à la cantine pour les maternelles (essai à la rentrée)

- 2 juillet : rencontre sportive entre les 2 écoles

- Invitation des parents d'élèves le 22 juin au restaurant scolaire

La sortie à Esse, chez les gaulois, a été très appréciée par les enfants

Les enseignants remercient la municipalité, les ATSEM, le SGAPE et les parents d'élèves pour avoir bien travaillé et les avoir soutenus pendant l'année.

Rappel important : Inscriptions aux transports scolaires à faire le plus rapidement possible sinon les arrêts ne pourront plus être modifiés.

Commission des affaires sociales

L'organisation d'un après-midi récréatif pour les aînés sera renouvelée. La troupe «La Java des Gaspards» va être contactée. **Elle se produira le samedi 8 décembre à la salle polyvalente à 14h00.**

La commission a également décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 200€ à une famille en difficulté.

Délibérations diverses

SIEPEA

Les décisions de modifications de statuts ayant enfin été validées par la préfecture, il convient de reprendre une délibération pour confirmer la désignation d'un 2ème suppléant. Jean-Paul Mariaud est désigné à l'unanimité.

Syndicat de la Haute Glane

Le Préfet a rappelé que le syndicat n'avait plus d'activité réelle et qu'il fallait le dissoudre. Les conseils de chaque commune concernée doivent prendre une délibération en ce sens.

A l'unanimité, le Conseil donne son accord pour cette dissolution. Il conviendra de mettre en œuvre la dévo-

lution des biens en accord avec la Trésorerie.

Borne textile

Le Conseil donne son accord pour conclure la convention avec Limoges-Métropole relative à l'occupation du terrain où la borne a été installée (rue du Stade).

Économie d'énergie

Suite à la décision de Limoges-Métropole qui prend à sa charge la cotisation au service proposé par le SEHV, le Conseil prend une décision en ce sens.

Comptes rendus de réunions

Limoges-Métropole

Limoges-Métropole a pris les décisions relatives aux droits de passage et aux acquisitions de terrains pour la réalisation du réseau des eaux usées des Monts. Le Conseil remercie Mme Roche d'avoir accepté ces demandes, ce qui a permis une importante réduction des coûts des travaux.

Suite aux obligations pour les camions de ramassage des ordures ménagères de ne plus faire de marche arrière, des points de regroupement sont à l'étude notamment aux endroits suivants : Chantelauve, sentier de la Chatre, allée des Francines, allée du Theil, le Boschaudier ... Si des solutions pour réaliser des places de retournement pour les camions sont à l'étude, ce ne sera pas possible partout.

SYDED

Ce syndicat a pris la décision d'arrêter temporairement de traiter les déchets sur le site de Bellac, ils seront acheminés à la centrale d'incinération de Limoges Beaubreuil.

Réduction des déchets verts

Limoges Métropole va proposer, aux particuliers, la location de broyeuses de branches, en les incitant à réutiliser les déchets (en cas d'impossibilité, une entreprise d'insertion pourrait intervenir).

Compostage en appartement

Toujours dans le but de réduire les déchets, Limoges Métropole va suggérer l'achat de **lombricomposteurs** individuels pour les personnes habitant en appartement.

SIEPEA

On constate une forte augmentation du nombre d'enfants accueillis à l'Accueil de Loisirs.

Les activités périscolaires vont recommencer en septembre sous forme d'**ateliers photos et sténopés.**

Un appareil photographique à sténopé se présente sous la forme d'une boîte dont l'une des faces est percée d'un trou minuscule qui laisse entrer la lumière. Sur la surface opposée à cette ouverture

vient se former l'image inversée de la réalité extérieure, que l'on peut capturer sur un support photosensible, tel que du papier photographique.

Commission des impôts directs

Peu de remarques abordées lors de la réunion du 27 avril 2012.

Instance de Nieul

A l'issue du Conseil d'Administration du 27 avril 2012, un nouveau bureau a été élu :

- présidente Noëlle Laplagne (Veyrac),
- secrétaire Jean-Claude SOLIS (Saint Jouvent),
- trésorière Véronique Barinotto (Saint Gence).

Un groupe de travail pour redynamiser les actions de l'Instance a été mis en place.

Agence Technique du Conseil général

Cette nouvelle structure a pour vocation d'entreprendre toutes études, recherches, démarches et réalisations permettant de délivrer une assistance aux communes dans les domaines :

- de la voirie et des infrastructures,
- des bâtiments et des édifices publics,
- de l'informatique.

Alain Delhoume a été élu membre suppléant pour la commune.

Personnel

La formation « premiers secours » a été dispensée à tout le personnel communal.

Pierre-Alexis Cluzaud, étudiant à l'IUT du Limousin, département Hygiène, Sécurité, Environnement de Tulle a effectué un stage de fin d'études à la mairie de Saint-Gence. Il a contribué à la réalisation du Document Unique de la commune (prévention des risques).

Deux employées de la commune : Chantal Bastien et Marie Bonnin partent à la retraite fin juin. Longues et heureuses retraites !

**Le prochain conseil municipal se tiendra
le 21 septembre 2012.**

Résultats des élections à Saint-Gence

Elections présidentielles				Elections législatives			
<u>scrutin du 22 avril 2012</u>				<u>scrutin du 10 juin 2012</u>			
inscrits	1543			inscrits	1543		
votants	1378	89,31%		votants	995	64,48%	
blancs nuls	42			blancs nuls	27		
exprimés	1336	86,58%		exprimés	968	62,73%	
JOLY Eva	25	1,87%		MOURNETAS Daniel	5	0,52%	
LE PEN Marine	228	17,07%		LAPORTE Catherine	122	12,60%	
SARKOZY Nicolas	203	15,19%		CLEREMBEAUX Daniel	111	11,47%	
MELENCHON Jean-Luc	254	19,01%		BOULESTIN Monique	145	14,98%	
POUTOU Philippe	17	1,27%		FOUCAULT Constance	12	1,24%	
ARTHAUD Nathalie	10	0,75%		BEAUBATIE Catherine	345	35,64%	
CHEMINADE Jacques	3	0,22%		HERVE Philippe	19	1,96%	
BAYROU François	95	7,11%		JEANNOT-PAGES Ghisl	19	1,96%	
DUPONT-AIGNAN Nicolas	22	1,65%		GABOUTY Jean Marc	190	19,63%	
HOLLANDE François	479	35,85%					
<u>scrutin du 6 mai 2012</u>				<u>scrutin du 17 juin 2012</u>			
inscrits	1543			inscrits	1543		
votants	1355	87,82%		votants	937	60,73%	
blancs/nuls	133			blancs/nuls	74		
exprimés	1222	79,20%		exprimés	863	55,93%	
SARKOZY Nicolas	384	31,42%		BEAUBATIE Catherine	552	63,96%	
HOLLANDE François	838	68,58%		GABOUTY Jean-Marc	311	36,04%	

CO VOITURAGE !

A la rentrée de septembre, un jeune lycéen de Saint-Gence va poursuivre ses études au lycée Edouard Vaillant de Saint-Junien. Ne disposant d'aucune offre satisfaisante de transport scolaire, ses parents recherchent une possibilité de co-voiturage du lundi au vendredi, début des cours 8h00, fin 17h30. Merci d'avance ! Contacter le 06 58 58 02 41.